



## INTERVIEW

### DICK MARTY

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION  
DE L'ÉCONOMIE ET DES  
REDVANCES DE LA CHAMBRE  
HAUTE DU CONSEIL DES ÉTATS

## « Je ne suis pas convaincu que le texte sera suffisant »

**D**ick Marty, élu du Parti libéral-radical (PLR), préside la commission de l'Économie et des Redevances de la Chambre haute du Conseil des États, l'Assemblée fédérale suisse.

**Les pressions provenant notamment du lobby bancaire ont-elles été fortes pour empêcher l'adoption de la loi « too big to fail » ?**

Il y a eu pas mal de tentatives pour retarder l'adoption de ce texte, même si la version définitive reprend presque dans son intégralité la proposition de loi présentée par le gouvernement. Des élus ont tenté d'obtenir des modifications qui auraient permis de mettre de « l'eau dans leur vin ». Ils ont notamment voulu accorder un rabais aux banques qui parviendraient à réduire leur risque systémique d'une autre manière que par la constitution de fonds propres et aussi à convertir les obligations à conversion obligatoires de l'impôt anticipé prélevé sur les dividendes. Ces propositions de réforme étaient clairement inspirées par le secteur bancaire.

**Le texte finalement adopté suffira-t-il à empêcher de nouveaux sauvetages ?**

Je ne suis pas tout à fait convaincu que le texte sera suffisant pour éviter de nouveaux problèmes. Il faudrait renforcer certaines de ses dispositions. Les politiciens de tout bord sont aujourd'hui convaincus que les autorités de surveillance doivent avoir plus de moyens financiers et humains

ainsi qu'un arsenal législatif plus complet pour bien faire leur travail. L'importance des deux grandes banques suisses pour l'économie de notre pays est sans égale dans le monde. Le bilan du Credit Suisse représente 100 % de notre PIB et celui d'UBS... 200 %. Ces banques ne peuvent tout simplement pas faire faillite.

**Faut-il revoir le modèle des deux géants suisses ?**

La Suisse a une très grande tradition bancaire et nos établissements étaient réputés pour leur prudence et leur attachement au pays. Mais, depuis quelques années, UBS et Credit Suisse ont adopté un modèle anglo-saxon qui les conduit à prendre des risques fous. Il était inconcevable il y a trente ans de voir un groupe comme UBS investir des dizaines de milliards sur une seule catégorie de risques comme les « subprimes ». La grande question aujourd'hui est de savoir si nous devons séparer la partie systémique de ces deux établissements de leurs activités à hauts risques comme la banque d'investissement. L'idée de former un holding au-dessus de ces deux entités n'est pas viable. La solution serait d'isoler dans deux métiers sans pouvoir être accusé d'enfreindre la liberté du commerce. Nous avons en fait besoin d'une base légale claire et d'une volonté politique forte pour parvenir à ce résultat et, pour l'instant, nous n'avons ni l'un ni l'autre.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
FRÉDÉRIC THURIN À MUNICH